

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



**Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA**

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 août 2023



**Heidi Johnston, CPA, CA**

Chef des finances

Fonds RBC GMA

**États financiers intermédiaires non audités**

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)  
**FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL  
PHILLIPS, HAGER & NORTH**

Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>FONDS SOUS-JACENTS</b>				
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North, série O*	31 389 556	324 205	319 072	
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC, série O*	3 735 046	36 977	34 697	
<b>TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS</b>		<b>361 182</b>	<b>353 769</b>	<b>3,3</b>

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS</b>				
<b>OBLIGATIONS AUSTRALIENNES</b>				
Ausgrid Finance Pty., 5,370 %, 26 juill. 2033, CAD	45 500	45 500	45 500	
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS AUSTRALIENNES</b>		<b>45 500</b>	<b>45 500</b>	<b>0,4</b>

**OBLIGATIONS CANADIENNES**

**OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS**

407 International Inc., 4,220 %, 14 févr. 2028	14 475	14 471	14 117	
407 International Inc., 6,470 %, 27 juill. 2029	33 165	43 726	36 164	
407 International Inc., 4,450 %, 14 août 2031	9 925	9 922	9 553	
407 International Inc., 2,590 %, 25 mai 2032	4 695	5 043	4 033	
407 International Inc., 5,750 %, 14 févr. 2036	5 943	5 963	6 355	
Access Health Abbotsford Ltd., 6,032 %, 7 mars 2038	1 750	1 809	1 849	
Access Health Abbotsford Ltd., 6,242 %, 7 mars 2038	7 466	8 193	8 000	
Access Justice Durham Ltd., 5,015 %, 31 août 2039	10 585	11 555	10 526	
Access Prairies Partnership, 4,232 %, 1 <sup>er</sup> mars 2048	5 343	5 420	4 777	
Access Roads Edmonton Ltd., 5,669 %, 30 sept. 2037	8 184	8 743	8 417	
Access Roads Edmonton Ltd., 5,812 %, 30 sept. 2037	770	785	801	
Aéroports de Montréal, 6,950 %, 16 avr. 2032	7 396	9 171	7 936	
Aéroports de Montréal, 6,550 %, 11 oct. 2033	130	143	149	
Aéroports de Montréal, 6,611 %, 11 oct. 2033	19 731	23 248	21 156	
Aéroports de Montréal, 5,170 %, 17 sept. 2035	2 570	3 371	2 681	
Aéroports de Montréal, 5,670 %, 16 oct. 2037	5 651	7 737	6 257	
Aéroports de Montréal, 3,919 %, 26 sept. 2042	4 795	5 583	4 372	
AHV Access Health Vancouver Ltd., 6,233 %, 31 juill. 2036	770	802	817	
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 4 nov. 2026	4 295	3 992	3 905	
Alberta Powerline LP, 3,340 %, 1 <sup>er</sup> juin 2032	33 758	34 913	31 109	
Alberta Powerline LP, 3,351 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2032	26 326	26 868	24 269	
Alectra Inc., 3,239 %, 21 nov. 2024	3 000	2 921	2 906	
Alectra Inc., 2,488 %, 17 mai 2027	11 150	10 747	10 272	
Alectra Inc., 1,751 %, 11 févr. 2031	661	661	542	
AltaLink LP, 1,509 %, 11 sept. 2030	7 800	7 789	6 374	
AltaLink LP, 4,692 %, 28 nov. 2032	4 900	4 900	4 947	
Arrow Lakes Power Corp., 5,516 %, 5 avr. 2041	2 737	3 657	2 855	
BCI QuadReal Realty, 1,680 %, 3 mars 2025	3 660	3 395	3 438	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,350 %, 12 mars 2025	16 510	15 859	15 946	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,800 %, 21 août 2028	895	974	847	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,550 %, 9 févr. 2030	33 350	33 240	32 478	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,000 %, 17 mars 2031	8 915	7 743	7 743	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,850 %, 10 nov. 2032	21 775	21 724	22 904	
Bridging North America GP, 4,023 %, 31 mai 2038	17 495	17 195	15 775	
Bridging North America GP, 4,341 %, 31 août 2053	5 807	6 264	4 923	
Brookfield Finance II Inc., 5,431 %, 14 déc. 2032	31 315	31 315	30 988	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,616 %, 14 nov. 2027	9 620	9 620	9 672	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,193 %, 11 sept. 2028	7 460	7 296	7 065	
Brookfield Property Finance ULC, 4,346 %, 3 juill. 2023	9 000	9 144	8 999	



FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL  
PHILLIPS, HAGER & NORTH

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)</b>				
Brookfield Property Finance ULC, 4,300 %, 1 <sup>er</sup> mars 2024	43 095	43 098	42 151	
Brookfield Property Finance ULC, 3,926 %, 24 août 2025	23 090	23 155	21 121	
Brookfield Property Finance ULC, 4,000 %, 30 sept. 2026	1 120	1 128	964	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,752 %, 2 juin 2025	10 000	9 647	9 659	
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,250 %, 15 janv. 2029	17 628	18 590	16 841	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 15 janv. 2030	5 310	5 110	4 796	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,880 %, 9 nov. 2032	14 885	14 876	15 506	
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,290 %, 5 nov. 2049	488	584	416	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,330 %, 13 août 2050	12 360	12 375	8 837	
Bruce Power LP, 3,969 %, 23 juin 2026	81 125	85 030	78 363	
Bruce Power LP, 4,700 %, 21 déc. 2027	6 765	6 763	6 658	
Bruce Power LP, 2,680 %, 21 déc. 2028	48 380	46 310	43 062	
Bruce Power LP, 4,010 %, 21 juin 2029	12 470	12 514	11 862	
Bruce Power LP, 4,000 %, 21 juin 2030	12 065	12 039	11 337	
Bruce Power LP, 4,990 %, 21 déc. 2032	4 345	4 342	4 317	
Bruce Power LP, 4,132 %, 21 juin 2033	3 185	3 194	2 945	
Calgary Airport Authority, 3,454 %, 7 oct. 2041	9 450	9 450	8 042	
Calgary Glycol Facilities Corp., 3,257 %, 29 oct. 2058	3 544	3 544	2 695	
Corporation Cameco, 4,190 %, 24 juin 2024	25 885	26 174	25 447	
Corporation Cameco, 2,950 %, 21 oct. 2027	25 430	25 572	23 043	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 4,400 %, 10 mai 2033	31 800	31 744	31 227	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 1,589 %, 24 nov. 2023	18 686	18 680	18 416	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28 févr. 2028	20 912	20 338	18 935	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,150 %, 13 mars 2029	6 050	5 483	5 537	
Canadian Utilities Ltd., 4,851 %, 3 juin 2052	9 350	9 381	9 410	
Capital City Link General Partnership, 4,386 %, 31 mars 2046	660	763	613	
CBHP LP, 2,393 %, 27 août 2029	7 145	7 145	6 492	
CBHP LP, 3,000 %, 27 mai 2053	15 360	15 360	11 228	
Clover LP, 4,216 %, 30 juin 2034	7 795	7 795	7 354	
Connect Six GP, 6,112 %, 30 nov. 2046	7 100	7 100	7 576	
Connect Six GP, 6,206 %, 30 nov. 2060	4 385	4 385	4 791	
CU Inc., 6,215 %, 6 mars 2024	9 310	11 575	9 332	
CU Inc., 5,563 %, 26 mai 2028	2 125	2 734	2 194	
CU Inc., 5,580 %, 26 mai 2038	2 535	3 334	2 757	
CU Inc., 4,543 %, 24 oct. 2041	3 625	4 682	3 563	
CU Inc., 4,558 %, 7 nov. 2053	676	743	664	
DP World Canada Investment Inc., 3,536 %, 8 nov. 2041	11 615	11 615	9 695	
Dufferin Wind Power Inc., 4,317 %, 30 nov. 2033	3 381	3 414	3 085	
Edmonton Regional Airports Authority, 3,715 %, 20 mai 2051	7 202	7 202	6 044	
E-L Financial Corp. Ltd., 4,000 %, 22 juin 2050	710	732	579	
Ellisdon Infrastructure RIH General Partnership, 3,930 %, 31 oct. 2038	4 671	4 671	4 232	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 4,995 %, 28 févr. 2043	12 140	12 140	12 396	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 5,154 %, 31 août 2057	8 360	8 360	8 814	
Emera Inc, 4,838 %, 2 mai 2030	29 690	29 690	28 942	
Enbridge Gas Inc., 6,050 %, 5 juill. 2023	1 052	1 201	1 052	
Enbridge Gas Inc., 3,310 %, 11 sept. 2025	4 435	4 368	4 258	
Enbridge Gas Inc., 8,650 %, 10 nov. 2025	7 905	10 867	8 435	
Enbridge Gas Inc., 2,500 %, 5 août 2026	14 244	14 497	13 260	
Enbridge Gas Inc., 6,650 %, 3 nov. 2027	12 284	15 546	13 051	
Enbridge Gas Inc., 2,880 %, 22 nov. 2027	32 909	32 956	30 526	
Enbridge Gas Inc., 6,100 %, 19 mai 2028	1 940	2 456	2 039	
Enbridge Gas Inc., 6,900 %, 15 nov. 2032	13 098	16 586	15 032	
Enbridge Gas Inc., 6,160 %, 16 déc. 2033	1 095	1 476	1 208	
Enbridge Gas Inc., 5,460 %, 11 sept. 2036	5 280	6 745	5 644	
Enbridge Inc., 7,220 %, 24 juill. 2030	3 446	3 634	3 713	
Enbridge Inc., 6,100 %, 9 nov. 2032	47 165	47 151	49 883	
Enbridge Inc., 3,100 %, 21 sept. 2033	12 760	10 044	10 592	



**FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL  
PHILLIPS, HAGER & NORTH**

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)</b>				
Pipelines Enbridge Inc., 6,350 %, 17 nov. 2023	1 585	1 895	1 588	
Pipelines Enbridge Inc., 8,200 %, 15 févr. 2024	22 000	30 969	22 308	
Pipelines Enbridge Inc., 3,450 %, 29 sept. 2025	21 939	22 356	21 046	
Pipelines Enbridge Inc., 6,050 %, 12 févr. 2029	4 535	5 838	4 650	
Pipelines Enbridge Inc., 6,500 %, 11 juin 2029	1 200	1 619	1 260	
Enbridge Southern Lights LP, 4,014 %, 30 juin 2040	10 882	10 404	9 937	
Énergir Inc., 2,100 %, 16 avr. 2027	7 585	7 680	6 895	
Énergir Inc., 7,050 %, 30 oct. 2030	14 160	20 541	15 999	
ENMAX Corp. 3,331 %, 2 juin 2025	21 545	21 454	20 533	
ENMAX Corp. 3,836 %, 5 juin 2028	16 102	15 404	15 089	
ENMAX Corp. 3,876 %, 18 oct. 2029	14 795	14 142	13 623	
Enwave Energy Corp., 3,943 %, 7 déc. 2037	6 470	6 470	5 636	
EPCOR Utilities Inc., 6,650 %, 15 avr. 2038	1 660	2 438	2 006	
Fair Hydro Trust, 3,357 %, 15 mai 2033	11 380	11 488	10 559	
Fair Hydro Trust, 3,520 %, 15 mai 2038	8 750	8 750	7 904	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 2,501 %, 31 juill. 2038	6 450	5 794	5 385	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 3,045 %, 31 janv. 2054	2 040	2 029	1 438	
Fortis Inc., 2,180 %, 15 mai 2028	32 013	31 379	28 378	
Fortis Inc., 4,431 %, 31 mai 2029	31 660	31 707	30 920	
FortisAlberta Inc., 6,220 %, 31 oct. 2034	3 818	5 590	4 324	
FortisBC Inc., 5,600 %, 9 nov. 2035	2 165	2 702	2 276	
FortisBC Inc., 6,100 %, 2 juin 2039	15 806	21 320	17 871	
FortisBC Inc., 4,000 %, 28 oct. 2044	2 479	2 678	2 177	
Grand Renewable Solar LP, 3,926 %, 31 janv. 2035	10 022	9 816	9 227	
Great Lakes Power Holdings LP/Canada Atlantis Hydro Holding LP/Algoma Hydro Hold, 5,132 %, 30 nov. 2029	19 812	19 812	19 348	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,450 %, 3 déc. 2027	29 327	38 485	31 262	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 1,540 %, 3 mai 2028	20 297	18 083	17 771	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,450 %, 30 juill. 2029	1 391	1 717	1 441	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,050 %, 12 juin 2030	13 816	15 640	15 652	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,100 %, 4 juin 2031	14 407	20 296	16 591	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,980 %, 15 oct. 2032	13 582	18 319	15 866	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,260 %, 1 <sup>er</sup> juin 2037	14 660	15 254	12 722	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,630 %, 7 juin 2040	2 715	3 663	3 056	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,300 %, 25 févr. 2041	2 845	3 480	3 098	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,131 %, 31 juill. 2030	15 060	15 060	14 738	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,264 %, 31 janv. 2032	11 695	11 695	11 531	
H2O Power LP, 3,310 %, 30 nov. 2029	21 668	21 746	19 606	
Collectif Santé Montréal S.E.C., 6,721 %, 30 sept. 2049	12 351	17 224	13 878	
Honda Canada Finance Inc., 4,873 %, 23 sept. 2027	15 695	15 695	15 552	
Hospital Infrastructure Partners NOH Partnership, 5,439 %, 31 janv. 2045	5 651	6 811	5 759	
Hydro One Inc., 2,540 %, 5 avr. 2024	30 729	31 839	30 112	
Hydro One Inc., 4,910 %, 27 janv. 2028	16 610	16 653	16 762	
Hydro One Inc., 3,020 %, 5 avr. 2029	48 522	50 596	45 039	
Hydro One Inc., 3,930 %, 30 nov. 2029	36 330	36 021	35 277	
Hydro One Inc., 2,160 %, 28 févr. 2030	17 330	17 794	15 050	
Hydro One Inc., 7,350 %, 3 juin 2030	8 792	10 279	10 105	
Hydro One Inc., 1,690 %, 16 janv. 2031	17 625	16 221	14 500	
Hydro One Inc., 6,930 %, 1 <sup>er</sup> juin 2032	13 110	17 710	15 134	
Hydro One Inc., 4,160 %, 27 janv. 2033	13 790	13 788	13 391	
Hydro One Inc., 6,350 %, 31 janv. 2034	3 867	5 139	4 396	
Hydro One Inc., 5,360 %, 20 mai 2036	4 011	5 048	4 295	
Hydro One Inc., 4,890 %, 13 mars 2037	21 000	23 075	21 549	
Hydro One Inc., 6,030 %, 3 mars 2039	12 700	17 665	14 679	
Hydro One Inc., 5,490 %, 16 juill. 2040	12 535	12 946	13 794	
Hydro One Inc., 6,590 %, 22 avr. 2043	2 510	3 614	3 141	
Hydro One Inc., 4,590 %, 9 oct. 2043	6 300	5 834	6 270	



**FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL  
PHILLIPS, HAGER & NORTH**

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)</b>				
Hydro One Inc., 5,000 %, 19 oct. 2046	909	1 148	958	
Hydro One Inc., 3,720 %, 18 nov. 2047	640	775	557	
Hydro One Inc., 3,790 %, 31 juill. 2062	742	773	629	
Hydro One Ltd., 1,410 %, 15 oct. 2027	5 980	5 927	5 228	
Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., 2,614 %, 3 févr. 2025	13 733	13 805	13 115	
InPower BC General Partnership, 4,471 %, 31 mars 2033	10 871	10 615	10 412	
Inter Pipeline Ltd., 5,760 %, 17 févr. 2028	25 745	25 743	25 865	
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16 déc. 2026	1 000	944	933	
John Deere Financial Inc., 2,310 %, 20 juin 2025	3 685	3 684	3 487	
Kingston Solar LP, 3,571 %, 31 juill. 2035	16 060	15 590	14 532	
Gestion Énergie La Lièvre s.e.c., 4,046 %, 31 déc. 2061	25 375	25 375	20 236	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,850 %, 1 <sup>er</sup> mars 2032	1 425	1 534	1 570	
Lower Mattagami Energy LP, 3,416 %, 20 juin 2024	5 000	5 311	4 903	
Lower Mattagami Energy LP, 2,307 %, 21 oct. 2026	2 109	2 000	1 945	
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14 mai 2031	9 370	9 370	8 089	
Lower Mattagami Energy LP, 4,854 %, 31 oct. 2033	8 465	8 473	8 636	
Melancthon Wolfe Wind LP, 3,834 %, 31 déc. 2028	5 892	5 892	5 543	
Mobilinx Hurontario GP, 3,276 %, 31 mai 2039	12 475	11 225	10 536	
Mobilinx Hurontario GP, 3,642 %, 31 mai 2054	4 410	4 410	3 394	
Mosaic Transit Partners GP, 4,111 %, 28 févr. 2038	5 175	5 175	4 779	
Mosaic Transit Partners GP, 4,470 %, 28 févr. 2053	3 205	3 205	2 791	
Mountain View Partners GP, 3,974 %, 31 mars 2051	6 833	6 833	5 680	
MPT Finco Inc., 3,457 %, 30 nov. 2029	44 961	44 998	40 222	
Newfoundland Power Inc., 7,520 %, 1 <sup>er</sup> nov. 2032	3 081	3 513	3 491	
North Battleford Power LP, 4,958 %, 31 déc. 2032	14 265	15 870	14 026	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 3,200 %, 22 juill. 2024	3 000	2 926	2 925	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 3,200 %, 24 avr. 2026	23 026	24 018	21 872	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 4,250 %, 1 <sup>er</sup> juin 2029	18 055	17 768	17 567	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 2,800 %, 1 <sup>er</sup> juin 2031	8 240	8 225	7 132	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 4,750 %, 1 <sup>er</sup> juin 2037	8 576	8 801	8 398	
Northland Power Solar Finance One LP, 4,397 %, 30 juin 2032	3 689	3 627	3 518	
Northwestern Hydro Acquisition Co. II LP, 3,877 %, 31 déc. 2036	12 854	12 516	11 165	
Northwestern Hydro Acquisition Co. III LP, 3,940 %, 31 déc. 2038	13 837	14 297	11 990	
Northwestern Hydro Acquisition Co. Inc., 3,985 %, 31 déc. 2034	10 495	10 495	9 375	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,742 %, 31 déc. 2032	11 225	11 254	10 352	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,750 %, 31 mars 2033	8 050	8 050	7 382	
NOVA Gas Transmission Ltd., 9,900 %, 16 déc. 2024	1 531	2 091	1 600	
NOVA Gas Transmission Ltd., 8,900 %, 27 mai 2025	804	863	843	
NOVA Gas Transmission Ltd., 8,875 %, 27 mai 2026	2 375	3 388	2 539	
NOVA Gas Transmission Ltd., 6,590 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2027	2 400	2 510	2 451	
Nova Scotia Power Inc., 8,850 %, 19 mai 2025	9 812	14 356	10 254	
Nova Scotia Power Inc., 6,280 %, 9 avr. 2029	15 898	19 324	16 348	
Nova Scotia Power Inc., 4,951 %, 15 nov. 2032	12 885	12 884	12 759	
Nova Scotia Power Inc., 5,355 %, 24 mars 2053	2 830	2 830	2 928	
Corporation immobilière OMERS, 5,381 %, 14 nov. 2028	23 485	23 485	23 867	
Corporation immobilière OMERS, 4,539 %, 9 avr. 2029	10 000	9 879	9 778	
Ontario Power Generation Inc., 1,170 %, 22 avr. 2026	15 180	15 097	13 623	
Ontario Power Generation Inc., 3,315 %, 4 oct. 2027	46 350	47 922	43 680	
Ontario Power Generation Inc., 2,977 %, 13 sept. 2029	43 500	41 132	39 554	
Ontario Power Generation Inc., 3,215 %, 8 avr. 2030	43 830	45 345	40 066	
Ornge Issuer Trust, 5,727 %, 11 juin 2034	1 140	1 294	1 167	
Pembina Pipeline Corp., 3,310 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2030	9 600	8 807	8 560	
Plenary Health Care Partnerships Humber LP, 4,895 %, 31 mai 2039	245	242	238	
Plenary Health North Bay Finco Inc., 5,182 %	7 338	7 939	7 170	
Plenary Properties LTAP LP, 6,288 %, 31 janv. 2044	4 737	6 457	5 212	
Power Corp. du Canada, 8,570 %, 22 avr. 2039	111	193	151	
Corporation Financière Power, 6,900 %, 11 mars 2033	45	63	51	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)</b>				
Ridley Grain Ltd., 5,227 %, 1 <sup>er</sup> août 2024	3 680	3 680	3 598	
Rogers Communications Inc., 3,750 %, 15 avr. 2029	42 630	42 584	39 398	
Rogers Communications Inc., 4,250 %, 15 avr. 2032	31 125	31 121	28 549	
Sea To Sky Highway Investment LP, 2,629 %, 31 août 2030	245	254	217	
SEC LP & Arci Ltd., 5,188 %, 29 août 2033	5 915	6 173	5 637	
SGTP Highway Bypass LP, 4,105 %, 31 janv. 2045	1 570	1 796	1 417	
Sinai Health System, 3,209 %, 8 avr. 2060	6 685	6 685	5 087	
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc., 6,632 %, 30 juin 2044	1 714	2 246	1 924	
Spy Hill Power LP, 4,140 %, 31 mars 2036	1 305	1 375	1 223	
Teranet Holdings LP, 3,544 %, 11 juin 2025	9 330	9 330	8 915	
Teranet Holdings LP, 3,719 %, 23 févr. 2029	21 570	21 570	19 605	
TransAlta OCP LP, 4,509 %, 5 août 2030	20 502	20 502	18 965	
TransCanada PipeLines Ltd., 7,310 %, 15 janv. 2027	3 300	4 133	3 453	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,800 %, 5 avr. 2027	16 975	15 986	16 164	
TransCanada PipeLines Ltd., 6,280 %, 26 mai 2028	3 150	3 555	3 250	
TransCanada PipeLines Ltd., 7,340 %, 18 juill. 2028	5 617	7 165	6 039	
TransCanada PipeLines Ltd., 6,890 %, 7 août 2028	5 150	6 350	5 459	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,277 %, 15 juill. 2030	35 405	35 391	35 520	
TransCanada PipeLines Ltd., 6,500 %, 9 déc. 2030	1 819	2 338	1 884	
TransCanada PipeLines Ltd., 8,200 %, 15 août 2031	2 450	3 718	2 794	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,330 %, 12 mai 2032	12 515	12 956	12 508	
TransEd Partners GP, 3,951 %, 30 sept. 2050	27 061	23 874	21 130	
Trillium Windpower LP, 5,803 %, 15 févr. 2033	7 045	7 858	7 065	
TriSummit Utilities Inc., 3,150 %, 6 avr. 2026	1 590	1 733	1 495	
TriSummit Utilities Inc., 3,130 %, 7 avr. 2027	15 590	15 594	14 432	
TriSummit Utilities Inc., 5,020 %, 11 janv. 2030	5 815	5 813	5 734	
Unity Health Toronto, 3,308 %, 1 <sup>er</sup> juin 2061	4 835	4 835	3 782	
Administration de l'aéroport international de Vancouver, 7,425 %, 7 déc. 2026	4 636	6 420	4 978	
Administration de l'aéroport international de Vancouver, 1,760 %, 20 sept. 2030	12 330	11 889	10 320	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., 2,168 %, 23 juin 2025	13 290	13 166	12 489	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., 3,653 %, 20 mars 2051	3 966	3 949	3 374	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,398 %, 21 avr. 2028	35 775	35 775	35 395	
Crédit VW Canada Inc., 2,850 %, 26 sept. 2024	3 000	2 884	2 895	
Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17 nov. 2025	20 190	20 181	20 260	
Westcoast Energy Inc., 8,850 %, 21 juill. 2025	18 805	25 164	19 758	
Westcoast Energy Inc., 3,770 %, 8 déc. 2025	38 600	42 839	37 103	
Westcoast Energy Inc., 6,750 %, 15 déc. 2027	2 975	3 831	3 089	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 5,205 %, 28 sept. 2040	4 016	4 803	3 926	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 6,102 %, 20 nov. 2040	9 263	9 970	9 549	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 3,659 %, 30 sept. 2047	3 945	3 945	3 207	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 3,040 %, 3 févr. 2051	2 375	2 375	1 671	
		<b>3 113 727</b>	<b>2 858 272</b>	<b>26,9</b>
<b>OBLIGATIONS FÉDÉRALES</b>				
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 <sup>er</sup> mars 2024	375	370	368	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2024	7 610	7 303	7 322	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 <sup>er</sup> mars 2025	11 265	10 799	10 669	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 <sup>er</sup> juin 2025	49 855	48 599	47 852	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 <sup>er</sup> août 2025	549 487	539 005	539 053	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2025	303 571	280 168	279 202	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026	26 331	24 490	24 509	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 <sup>er</sup> mars 2027	70 825	65 018	64 555	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,000 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	9 892	9 091	8 934	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2027	73 460	72 552	70 598	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 <sup>er</sup> mars 2028	265 789	270 930	263 765	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 <sup>er</sup> juin 2028	9 021	8 465	8 409	



**FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL  
PHILLIPS, HAGER & NORTH**

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS FÉDÉRALES (suite)</b>				
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2028	154 910	152 020	152 332	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 <sup>er</sup> juin 2029	8 425	8 099	7 911	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2030	715	585	582	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2031	230 408	198 321	199 802	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 <sup>er</sup> juin 2032	13 215	12 187	11 893	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2032	44 129	42 172	41 351	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 <sup>er</sup> juin 2033	311 348	301 734	298 000	
Obligation du gouvernement du Canada, 5,750 %, 1 <sup>er</sup> juin 2033	9 883	11 932	11 930	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2033	55 506	55 634	55 478	
Obligation du gouvernement du Canada, 5,000 %, 1 <sup>er</sup> juin 2037	3 680	4 546	4 395	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2053	443 237	324 104	327 136	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2064	61 512	71 628	56 561	
Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, 4,688 %, 15 mai 2027	626	626	616	
		2 520 378	2 493 223	<b>23,5</b>
<b>OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES</b>				
Carleton University, 3,264 %, 5 juill. 2061	6 335	6 335	4 728	
Centre hospitalier de l'Université de Montréal, 4,448 %, 1 <sup>er</sup> oct. 2049	4 185	5 210	4 148	
Ville de Montréal, 2,000 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2031	2 159	1 890	1 839	
Ville de Montréal, 4,400 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2043	1 859	1 855	1 866	
Ville de Toronto, 5,342 %, 18 juill. 2027	1 552	1 785	1 566	
Ville de Toronto, 4,400 %, 14 déc. 2042	8 044	8 024	8 019	
Université Concordia, 3,626 %, 10 févr. 2039	2 655	2 655	2 320	
Université Concordia, 6,550 %, 2 sept. 2042	2 735	4 338	3 377	
Université Concordia, 3,678 %, 10 févr. 2059	2 655	2 655	2 174	
Administration financière des Premières nations, 3,050 %, 1 <sup>er</sup> juin 2028	50 766	54 680	48 452	
Administration financière des Premières nations, 1,710 %, 16 juin 2030	53 569	51 161	46 025	
Administration financière des Premières nations, 2,850 %, 1 <sup>er</sup> juin 2032	34 734	34 693	31 580	
Hamilton Health Sciences Corp., 3,683 %, 17 janv. 2059	4 900	4 900	4 211	
Hospital for Sick Children, 5,217 %, 16 déc. 2049	2 519	2 861	2 791	
Huron University College, 5,500 %, 30 avr. 2042	17 395	17 395	15 764	
Université McGill, 6,150 %, 22 sept. 2042	1 204	1 420	1 420	
Université McGill, 3,975 %, 29 janv. 2056	420	404	373	
Centre universitaire de santé McGill, 5,360 %, 31 déc. 2043	476	730	520	
McMaster University, 3,255 %, 17 juin 2051	5 260	5 260	4 111	
McMaster University, 6,150 %, 7 oct. 2052	3 480	5 530	4 333	
McMaster University, 4,105 %, 26 nov. 2065	1 235	1 357	1 108	
McMaster University, 3,405 %, 17 juin 2071	6 840	6 840	5 278	
New Brunswick F-M Project Co. Inc., 6,470 %, 30 nov. 2027	631	662	644	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,500 %, 26 mai 2025	36 027	55 102	38 375	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 9,000 %, 26 mai 2025	7 007	10 759	7 527	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,250 %, 22 juin 2026	40 915	60 023	45 119	
Ontario School Boards Financing Corp., 7,200 %, 9 juin 2025	506	585	516	
Ontario School Boards Financing Corp., 6,550 %, 19 oct. 2026	1 167	1 372	1 190	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,900 %, 11 oct. 2027	9 074	10 698	9 196	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,800 %, 7 nov. 2028	2 191	2 619	2 219	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,483 %, 26 nov. 2029	15 586	17 831	15 763	
Ontario School Boards Financing Corp., 4,789 %, 8 août 2030	5 364	6 027	5 397	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,070 %, 18 avr. 2031	5 824	6 669	5 804	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,376 %, 25 juin 2032	13 711	16 232	14 114	
L'Hôpital d'Ottawa, 4,638 %, 14 juin 2063	820	820	851	
OPB Finance Trust, 2,950 %, 2 févr. 2026	8 840	9 277	8 442	
OPB Finance Trust, 2,980 %, 25 janv. 2027	15 630	15 983	14 827	
Province d'Alberta, 2,550 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	725	748	683	
Province d'Alberta, 2,900 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2028	376	399	356	
Province d'Alberta, 3,450 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2043	22 660	25 542	20 344	
Province d'Alberta, 3,300 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2046	53 677	55 895	46 648	



**FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL  
PHILLIPS, HAGER & NORTH**

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES (suite)</b>				
Province d'Alberta, 3,100 %, 1 <sup>er</sup> juin 2050	139 915	147 995	116 980	
Province de la Colombie-Britannique, 3,550 %, 18 juin 2033	49 052	48 437	47 422	
Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 18 juin 2050	8 615	7 933	7 067	
Province de la Colombie-Britannique, 2,750 %, 18 juin 2052	19 228	17 451	15 117	
Province du Manitoba, 2,550 %, 2 juin 2026	8 000	7 973	7 593	
Province du Manitoba, 2,850 %, 5 sept. 2046	102 172	92 067	81 286	
Province du Nouveau-Brunswick, 4,800 %, 26 sept. 2039	14 500	18 915	15 430	
Province du Nouveau-Brunswick, 3,800 %, 14 août 2045	31 498	32 238	29 556	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 3,300 %, 17 oct. 2046	25 867	24 212	21 401	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 2,650 %, 17 oct. 2050	40 709	36 127	29 290	
Province d'Ontario, 2,600 %, 2 juin 2027	122 167	115 554	115 379	
Province d'Ontario, 6,200 %, 2 juin 2031	69 611	98 112	80 038	
Province d'Ontario, 3,650 %, 2 juin 2033	328 883	325 103	320 506	
Province d'Ontario, 5,600 %, 2 juin 2035	147 449	199 486	169 199	
Province d'Ontario, 4,700 %, 2 juin 2037	37 016	46 583	39 327	
Province d'Ontario, 4,600 %, 2 juin 2039	162 610	212 153	171 180	
Province d'Ontario, 4,650 %, 2 juin 2041	3 722	4 241	3 959	
Province d'Ontario, 3,500 %, 2 juin 2043	208 040	221 919	190 209	
Province d'Ontario, 3,450 %, 2 juin 2045	54 893	60 821	49 581	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 déc. 2046	81 928	82 079	67 073	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 juin 2049	50 292	51 306	40 885	
Province d'Ontario, 2,650 %, 2 déc. 2050	82 122	73 274	63 317	
Province d'Ontario, 1,900 %, 2 déc. 2051	92 977	75 410	59 997	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 déc. 2053	137 955	131 236	132 284	
Province de Québec, 3,750 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2024	20 862	22 645	20 564	
Province de Québec, 2,750 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2025	5 000	5 154	4 806	
Province de Québec, 8,500 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2026	56 216	86 105	62 045	
Province de Québec, 2,500 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2026	20 167	19 433	19 115	
Province de Québec, 2,750 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2028	75 472	77 193	71 123	
Province de Québec, 1,500 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2031	17 049	13 701	14 139	
Province de Québec, 6,250 %, 1 <sup>er</sup> juin 2032	80 429	118 223	93 846	
Province de Québec, 3,600 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2033	468 734	461 474	454 931	
Province de Québec, 5,750 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2036	2 135	2 930	2 502	
Province de Québec, 5,000 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2041	4 000	5 453	4 441	
Province de Québec, 4,250 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2043	600	589	610	
Province de Québec, 3,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2045	67 030	84 795	60 987	
Province de Québec, 3,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2048	36 480	45 817	33 162	
Province de Québec, 3,100 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2051	27 760	32 137	23 515	
Province de Québec, 2,850 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2053	763	559	611	
Province de Québec, 4,400 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2055	271 136	289 249	292 666	
Province de la Saskatchewan, 2,650 %, 2 juin 2027	392	407	371	
Province de la Saskatchewan, 3,900 %, 2 juin 2045	16 193	19 617	15 541	
Province de la Saskatchewan, 2,750 %, 2 déc. 2046	23 792	23 150	18 762	
Province de la Saskatchewan, 3,300 %, 2 juin 2048	585	672	509	
Province de la Saskatchewan, 3,100 %, 2 juin 2050	45 316	49 360	37 987	
Queen's University, 6,100 %, 19 nov. 2032	7 752	10 114	8 597	
Queen's University, 2,889 %, 27 avr. 2060	3 250	3 250	2 266	
Trillium Health Partners Volunteers, 3,702 %, 20 déc. 2058	5 425	5 425	4 678	
University of British Columbia, 6,650 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2031	10 412	13 742	11 846	
University of British Columbia, 4,817 %, 26 juill. 2035	2 781	3 177	2 830	
University of Guelph, 6,240 %, 10 oct. 2042	930	1 463	1 112	
Université d'Ottawa, 2,635 %, 13 févr. 2060	3 686	3 730	2 378	
University of Toronto, 6,780 %, 18 juill. 2031	6 996	9 346	7 958	
University of Toronto, 5,841 %, 15 déc. 2043	1 024	1 470	1 186	
University of Toronto, 4,937 %, 16 nov. 2045	3 770	4 611	3 921	
University of Toronto, 4,493 %, 13 déc. 2046	144	179	140	
University of Toronto, 4,251 %, 7 déc. 2051	1 705	1 597	1 617	





**FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT GLOBAL  
PHILLIPS, HAGER & NORTH**

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES (suite)</b>				
York Region District School Board, 5,095 %, 1 <sup>er</sup> juin 2031	1 678	1 960	1 722	
York Region District School Board, 5,098 %, 7 juin 2032	10 399	11 584	10 730	
York University, 6,480 %, 7 mars 2042	830	1 255	1 009	
York University, 3,394 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2060	690	690	540	
		<b>4 082 102</b>	<b>3 602 857</b>	<b>34,0</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES</b>				
		<b>9 716 207</b>	<b>8 954 352</b>	<b>84,4</b>
<b>OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI</b>				
Heathrow Funding Ltd., 3,250 %, 21 mai 2025, CAD	29 988	30 375	28 679	
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13 oct. 2027, CAD	10 555	10 470	9 548	
Heathrow Funding Ltd., 3,400 %, 8 mars 2028, CAD	13 130	13 617	12 141	
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 4 sept. 2030, CAD	10 410	9 213	9 481	
Heathrow Funding Ltd., 3,661 %, 13 janv. 2031, CAD	15 720	15 718	14 129	
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13 avr. 2033, CAD	14 625	15 127	12 706	
National Grid Electricity Transmission Plc., 2,301 %, 22 juin 2029, CAD	73 292	72 577	62 973	
National Grid Electricity Transmission Plc., 5,221 %, 16 sept. 2031, CAD	29 605	29 622	29 589	
		<b>196 719</b>	<b>179 246</b>	<b>1,7</b>
<b>OBLIGATIONS AMÉRICAINES</b>				
AT&T Inc., 4,000 %, 25 nov. 2025, CAD	8 388	8 782	8 107	
AT&T Inc., 4,850 %, 25 mai 2047, CAD	6 200	7 021	5 550	
Bank of America Corp., 3,407 %, 20 sept. 2025, CAD	3 130	3 088	3 039	
Bank of America Corp., 3,615 %, 16 mars 2028, CAD	95 445	94 976	89 344	
New York Life Global Funding, 2,000 %, 17 avr. 2028, CAD	46 030	45 990	40 469	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 15 nov. 2052	64 002	91 674	87 165	
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22 mars 2028, CAD	102 635	99 966	91 269	
Verizon Communications Inc., 2,500 %, 16 mai 2030, CAD	33 150	28 547	28 317	
		<b>380 044</b>	<b>353 260</b>	<b>3,3</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES</b>				
		<b>10 338 470</b>	<b>9 532 358</b>	<b>89,8</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES†</b>				
<b>Assurées par la SCHL</b>				
Créances hypothécaires, 3,160 %, 5 sept. 2024	6 021	6 034	5 841	
		<b>6 034</b>	<b>5 841</b>	<b>0,1</b>
<b>PLACEMENTS À COURT TERME</b>				
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,743 %, 4 juill. 2023	43 025	43 008	43 008	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,899 %, 5 juill. 2023	28 500	28 485	28 485	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,955 %, 25 juill. 2023	10 000	9 967	9 967	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,025 %, 31 juill. 2023	32 925	32 790	32 790	
Banner Trust, 5,151 %, 14 sept. 2023	10 000	9 897	9 897	
Banner Trust, 5,069 %, 19 sept. 2023	5 000	4 946	4 946	
Banner Trust, 5,041 %, 29 sept. 2023	10 000	9 879	9 879	
Bay Street Funding Trust, 4,911 %, 18 juill. 2023	4 500	4 490	4 490	
Bay Street Funding Trust, 5,170 %, 6 sept. 2023	2 000	1 981	1 981	
Canadian Master Trust, 4,851 %, 20 juill. 2023	15 525	15 485	15 485	
Canadian Master Trust, 5,080 %, 12 oct. 2023	2 000	1 972	1 972	
Clarity Trust, 4,955 %, 18 juill. 2023	10 325	10 301	10 301	
Clarity Trust, 5,034 %, 4 août 2023	17 050	16 969	16 969	
Clarity Trust, 5,090 %, 5 oct. 2023	5 000	4 935	4 935	
EPCOR Utilities Inc., 4,877 %, 12 juill. 2023	15 700	15 677	15 677	
Fusion Trust, 4,755 %, 4 juill. 2023	6 000	5 998	5 998	
Fusion Trust, 4,937 %, 13 juill. 2023	35 825	35 767	35 767	
Hydro One Inc., 4,950 %, 25 juill. 2023	5 650	5 631	5 631	
Merit Trust, 5,020 %, 8 sept. 2023	550	545	545	
Merit Trust, 5,150 %, 12 sept. 2023	11 425	11 310	11 310	
Merit Trust, 5,071 %, 21 sept. 2023	2 050	2 027	2 027	
Merit Trust, 5,050 %, 10 oct. 2023	12 825	12 650	12 650	
Banque Nationale du Canada, 4,719 %, 4 juill. 2023	5 000	4 998	4 998	
Prime Trust, 4,944 %, 18 juill. 2023	55 150	55 024	55 024	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
<b>PLACEMENTS À COURT TERME (suite)</b>				
Prime Trust, 5,031 %, 26 sept. 2023	1 000	988	988	
Reliant Trust, 5,060 %, 7 sept. 2023	3 000	2 972	2 972	
Ridge Trust, 4,966 %, 17 juill. 2023	5 000	4 989	4 989	
Ridge Trust, 4,978 %, 18 juill. 2023	4 975	4 963	4 963	
Ridge Trust, 5,001 %, 4 août 2023	6 525	6 495	6 495	
Ridge Trust, 5,061 %, 19 sept. 2023	26 400	26 115	26 115	
Safe Trust, 4,755 %, 10 juill. 2023	100	100	100	
Safe Trust, 4,792 %, 18 juill. 2023	2 000	1 996	1 996	
Safe Trust, 5,002 %, 20 juill. 2023	4 125	4 114	4 114	
Safe Trust, 5,023 %, 4 août 2023	20 000	19 907	19 907	
Safe Trust, 5,010 %, 8 août 2023	1 575	1 567	1 567	
SOUND Trust, 4,753 %, 4 juill. 2023	12 475	12 470	12 470	
SOUND Trust, 5,002 %, 18 juill. 2023	7 725	7 707	7 707	
SOUND Trust, 4,944 %, 19 juill. 2023	36 700	36 611	36 611	
SOUND Trust, 5,017 %, 4 août 2023	11 000	10 949	10 949	
SOUND Trust, 5,010 %, 8 août 2023	725	721	721	
STABLE Trust, 5,002 %, 13 juill. 2023	4 000	3 994	3 994	
STABLE Trust, 4,944 %, 19 juill. 2023	12 275	12 245	12 245	
STABLE Trust, 4,999 %, 20 juill. 2023	5 950	5 935	5 935	
STABLE Trust, 5,010 %, 8 août 2023	5 050	5 024	5 024	
SURE Trust, 4,944 %, 18 juill. 2023	2 000	1 996	1 996	
SURE Trust, 5,033 %, 4 août 2023	11 000	10 949	10 949	
La Banque Toronto-Dominion, 4,743 %, 4 juill. 2023	39 450	39 435	39 435	
La Banque Toronto-Dominion, 4,738 %, 5 juill. 2023	8 100	8 096	8 096	
La Banque Toronto-Dominion, 4,895 %, 10 juill. 2023	43 850	43 797	43 797	
La Banque Toronto-Dominion, 5,019 %, 4 août 2023	30 000	29 860	29 860	
Zeus Receivables Trust, 4,830 %, 4 juill. 2023	1 675	1 674	1 674	
Zeus Receivables Trust, 4,917 %, 10 juill. 2023	800	799	799	
Zeus Receivables Trust, 4,933 %, 14 juill. 2023	8 700	8 685	8 685	
Zeus Receivables Trust, 4,925 %, 17 juill. 2023	14 000	13 970	13 970	
Zeus Receivables Trust, 5,014 %, 28 juill. 2023	3 875	3 861	3 861	
Zeus Receivables Trust, 5,030 %, 5 sept. 2023	8 800	8 718	8 718	
Zeus Receivables Trust, 5,009 %, 8 sept. 2023	2 000	1 981	1 981	
Zeus Receivables Trust, 5,170 %, 11 sept. 2023	2 275	2 252	2 252	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>		<b>690 667</b>	<b>690 667</b>	<b>6,5</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		<b>11 396 353</b>	<b>10 582 635</b>	<b>99,7</b>
<b>GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)</b>		<b>–</b>	<b>619</b>	<b>–</b>
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE</b>		<b>11 396 353</b>	<b>10 583 254</b>	<b>99,7</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>			<b>26 462</b>	<b>0,3</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>			<b>10 609 716</b>	<b>100,0</b>

**ANNEXE A**

**Contrats de change**

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 89 048 CAD, vente 66 832 USD à 1,3232	15 sept. 2023	619
<b>TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE</b>		<b>619</b>

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

\* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

† Le fonds détient 1 créance hypothécaire, dont la juste valeur s'établit à 5 841 \$. Celle-ci est garantie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et n'est pas remboursable par anticipation.



États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2023	31 décembre 2022
<b>ACTIF</b>		
Placements, à la juste valeur	10 582 635 \$	9 794 529 \$
Trésorerie	6 157	6 134
Montant à recevoir de courtiers	134 776	2 426
Souscriptions à recevoir	9 693	12 965
Marge à recevoir	–	10
Gain latent sur les contrats de change	619	1 245
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	60 071	62 715
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>10 793 951</b>	<b>9 880 024</b>
<b>PASSIF</b>		
Montant à payer à des courtiers	178 226	21 514
Rachats à payer	4 951	1 409
Créditeurs et charges à payer	1 058	1 031
<b>TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>184 235</b>	<b>23 954</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)</b>	<b>10 609 716 \$</b>	<b>9 856 070 \$</b>
Placements, au coût	11 396 353 \$	10 835 154 \$
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>177 039 \$</b>	<b>178 986 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>368 858 \$</b>	<b>371 045 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>1 425 290 \$</b>	<b>1 218 778 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>8 638 529 \$</b>	<b>8 087 261 \$</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>10,15 \$</b>	<b>10,08 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>10,15 \$</b>	<b>10,08 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>10,17 \$</b>	<b>10,09 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>10,10 \$</b>	<b>10,02 \$</b>

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
<b>REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)</b>		
Intérêts à distribuer	192 112 \$	155 099 \$
Revenu tiré des fiducies de placement	10 647	7 537
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	3 984	–
Gain (perte) net réalisé sur les placements	(149 332)	(304 936)
Variation du gain (perte) latent sur les placements	226 281	(1 249 717)
<b>TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	<b>283 692</b>	<b>(1 392 017)</b>
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(419)	–
<b>TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)</b>	<b>(419)</b>	<b>–</b>
<b>TOTAL DES REVENUS (PERTES)</b>	<b>283 273</b>	<b>(1 392 017)</b>
<b>CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)</b>		
Frais de gestion	4 426	4 586
Frais d'administration	1 298	1 329
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	–
TPS/TVH	588	612
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 313</b>	<b>6 527</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>276 960 \$</b>	<b>(1 398 544) \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>4 120 \$</b>	<b>(29 907) \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>9 390 \$</b>	<b>(61 578) \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>31 634 \$</b>	<b>(166 414) \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>231 816 \$</b>	<b>(1 140 645) \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>0,23 \$</b>	<b>(1,49) \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>0,26 \$</b>	<b>(1,48) \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>0,24 \$</b>	<b>(1,44) \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>0,28 \$</b>	<b>(1,39) \$</b>



**Tableaux des flux de trésorerie** (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS</b>		
<b>AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	276 960 \$	(1 398 544) \$
<b>AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Intérêts à distribuer	(11 228)	(1 247)
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	(10 647)	(7 537)
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	149 332	304 936
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	(226 281)	1 249 717
(Augmentation) diminution des débiteurs	2 644	(1 803)
Augmentation (diminution) des créditeurs	27	(284)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	10	—
Coût des placements acquis*	(9 798 655)	(8 834 314)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	9 134 361	8 928 496
<b>ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>(483 477)</b>	<b>239 420</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables*	1 216 853	1 438 547
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(688 568)	(1 649 952)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(44 785)	(29 452)
<b>ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>483 500 \$</b>	<b>(240 857) \$</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	23	(1 437)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	6 134	6 959
<b>TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE</b>	<b>6 157 \$</b>	<b>5 522 \$</b>
Intérêts reçus (payés) <sup>†</sup>	183 525 \$	152 368 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement <sup>††</sup>	— \$	— \$
Dividendes reçus (payés) <sup>††</sup>	— \$	— \$

\* Opérations en nature exclues.

<sup>†</sup> Classés dans les activités d'exploitation.

<sup>‡</sup> Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série D		Série F	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE</b>	<b>178 986 \$</b>	<b>254 305 \$</b>	<b>371 045 \$</b>	<b>541 879 \$</b>	<b>1 218 778 \$</b>	<b>1 394 748 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>						
<b>DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>4 120</b>	<b>(29 907)</b>	<b>9 390</b>	<b>(61 578)</b>	<b>31 634</b>	<b>(166 414)</b>
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	1	1
Produit de l'émission de parts rachetables	16 622	11 266	19 056	24 089	330 732	268 867
Réinvestissement des distributions						
aux porteurs de parts rachetables	2 449	2 032	5 851	4 989	18 341	11 883
Rachat de parts rachetables	(22 419)	(42 606)	(29 949)	(120 838)	(149 272)	(326 759)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>						
<b>NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS</b>						
<b>SUR LES PARTS RACHETABLES</b>	<b>(3 348)</b>	<b>(29 308)</b>	<b>(5 042)</b>	<b>(91 760)</b>	<b>199 802</b>	<b>(46 008)</b>
Distributions tirées du revenu net	(2 719)	(2 277)	(6 535)	(5 530)	(24 924)	(16 851)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
<b>TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX</b>						
<b>PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>(2 719)</b>	<b>(2 277)</b>	<b>(6 535)</b>	<b>(5 530)</b>	<b>(24 924)</b>	<b>(16 851)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE</b>						
<b>DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>(1 947)</b>	<b>(61 492)</b>	<b>(2 187)</b>	<b>(158 868)</b>	<b>206 512</b>	<b>(229 273)</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE</b>	<b>177 039 \$</b>	<b>192 813 \$</b>	<b>368 858 \$</b>	<b>383 011 \$</b>	<b>1 425 290 \$</b>	<b>1 165 475 \$</b>

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série O		Total	
	2023	2022	2023	2022
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE</b>	<b>8 087 261 \$</b>	<b>9 393 174 \$</b>	<b>9 856 070 \$</b>	<b>11 584 106 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>				
<b>DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>231 816</b>	<b>(1 140 645)</b>	<b>276 960</b>	<b>(1 398 544)</b>
Frais de rachat anticipé	–	–	1	1
Produit de l'émission de parts rachetables	856 720	1 212 229	1 223 130	1 516 451
Réinvestissement des distributions				
aux porteurs de parts rachetables	136 434	115 492	163 075	134 396
Rachat de parts rachetables	(500 020)	(1 251 553)	(701 660)	(1 741 756)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>				
<b>NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS</b>				
<b>SUR LES PARTS RACHETABLES</b>	<b>493 134</b>	<b>76 168</b>	<b>684 546</b>	<b>(90 908)</b>
Distributions tirées du revenu net	(173 682)	(139 204)	(207 860)	(163 862)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–
<b>TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX</b>				
<b>PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>(173 682)</b>	<b>(139 204)</b>	<b>(207 860)</b>	<b>(163 862)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE</b>				
<b>DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>551 268</b>	<b>(1 203 681)</b>	<b>753 646</b>	<b>(1 653 314)</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE</b>	<b>8 638 529 \$</b>	<b>8 189 493 \$</b>	<b>10 609 716 \$</b>	<b>9 930 792 \$</b>



Le 30 juin 2023

### Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir aux investisseurs la stabilité du capital en investissant essentiellement dans un portefeuille bien diversifié composé de titres à revenu fixe émis principalement par des gouvernements ou des sociétés du Canada. Le fonds investit également dans des instruments dérivés.

### Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

#### Risque de liquidité (%)

Les créances hypothécaires, qui sont des titres non liquides, représentent environ 0,1 % (0,1 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds.

#### Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	30 juin 2023	31 décembre 2022
AAA	26,7	22,6
AA	37,4	41,6
A	14,2	15,3
BBB	19,4	18,3
BB	0,9	1,0
B	0,3	0,4
Sans notation*	1,1	0,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Les créances hypothécaires, qui comptent pour 5,7 % (11,7 % au 31 décembre 2022) des titres sans notation indiqués ci-dessus, sont toutes garanties par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de sorte qu'elles sont garanties par un émetteur dont la notation est AAA. Les créances hypothécaires font l'objet d'une surveillance continue. Le fonds n'a subi aucune défaillance importante ni perte de crédit puisqu'il détient des créances hypothécaires de grande qualité. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, il n'y avait aucun paiement hypothécaire en souffrance depuis plus de 90 jours.

#### Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2023	31 décembre 2022
Obligations provinciales et municipales	34,0	31,0
Obligations de sociétés	26,9	36,1
Obligations fédérales	23,5	19,0
Obligations américaines	3,3	4,4
Fonds sous-jacents	3,3	3,5
Obligations internationales	2,1	1,7
Créances hypothécaires	0,1	0,1
Trésorerie/Autres	6,8	4,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

### Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	30 juin 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	1,7	2,2
1 an à 5 ans	29,6	31,4
5 ans à 10 ans	30,5	34,8
Plus de 10 ans	38,2	31,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

En date du 30 juin 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 6,3 % (6,4 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

### Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022.

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actions</b>	–	–	–	–
<b>Fonds sous-jacents</b>	353 769	–	–	353 769
<b>Titres à revenu fixe et titres de créance</b>	–	9 532 358	5 841	9 538 199
<b>Placements à court terme</b>	–	690 667	–	690 667
<b>Instruments dérivés – actifs</b>	–	619	–	619
<b>Instruments dérivés – passifs</b>	–	–	–	–
<b>Total des instruments financiers</b>	<b>353 769</b>	<b>10 223 644</b>	<b>5 841</b>	<b>10 583 254</b>
<b>% du total du portefeuille</b>	<b>3,3</b>	<b>96,6</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actions</b>	–	–	–	–
<b>Fonds sous-jacents</b>	342 383	–	–	342 383
<b>Titres à revenu fixe et titres de créance</b>	–	9 094 620	7 209	9 101 829
<b>Placements à court terme</b>	–	350 317	–	350 317
<b>Instruments dérivés – actifs</b>	–	1 245	–	1 245
<b>Instruments dérivés – passifs</b>	–	–	–	–
<b>Total des instruments financiers</b>	<b>342 383</b>	<b>9 446 182</b>	<b>7 209</b>	<b>9 795 774</b>
<b>% du total du portefeuille</b>	<b>3,5</b>	<b>96,4</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>

Pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.



Le 30 juin 2023

Pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, le rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Solde à l'ouverture	7 209	7 766
Achats nets	1 299	1 307
Ventes, remboursements et arrivées à échéances nets	(2 665)	(1 488)
Transferts nets – entrées (sorties)	–	–
Gains (pertes) réalisés	–	–
Variation des gains (pertes) latents	(2)	(376)
Solde à la clôture	5 841	7 209
Variation des gains (pertes) latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de la période	(2)	(341)

Les actifs classés au niveau 3 sont des créances hypothécaires évaluées par fournisseur indépendant à l'aide de méthodes reconnues dans le secteur et fondées sur des données non observables. Les créances hypothécaires sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'un taux d'actualisation égal au taux sans risque majoré d'une prime de risque appropriée. La prime de risque est calculée par le fournisseur à partir de son programme d'évaluation du risque et d'une matrice d'écart mensuel. Cette méthode quantitative fondée sur des règles analyse sept facteurs de risque afin d'évaluer le risque de marché, le risque de crédit et les primes de liquidité pour établir une évaluation globale pour chaque créance hypothécaire. Les états financiers des emprunteurs, les états des résultats et des loyers, le rapport de la dernière inspection de la propriété et les conditions du prêt hypothécaire font partie des données utilisées.

Au 30 juin 2023, une augmentation ou une diminution de 15 % (10 % au 31 décembre 2022) de la moyenne pondérée de la prime de risque de 0,80 % (0,97 % au 31 décembre 2022), une donnée non observable, diminuerait ou augmenterait la valeur liquidative du fonds d'environ 0,0 % (0,0 % au 31 décembre 2022).

### Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	0,90 %	0,05 %
Série D	0,50 %	0,04 %
Série F	0,40 %	0,05 %
Série O	s.o.*	0,02 %

\* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

### Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
<b>Nombre de parts détenues</b>		
Série A	62	61
Série D	66	65
Série F	67	66
<b>Valeur des parts</b>	2	2

### Entités structurées non consolidées (%) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds parrainés (« Participation »). Tous les fonds parrainés sont établis au Canada et y exercent leurs activités.

	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	VL	Participation	VL	Participation
Fonds d'obligations à rendement élevé				
Phillips, Hager & North	3,0	3,8	3,1	3,9
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC	0,3	1,6	0,3	1,5

### Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2022	
Pertes en capital	482 936
Pertes autres qu'en capital	–



Le 30 juin 2023

### Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin  
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
<b>Série A</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	17 762	21 689
Nombre de parts émises	1 615	1 044
Nombre de parts réinvesties	240	195
Nombre de parts rachetées	(2 182)	(3 931)
Nombre de parts à la clôture	17 435	18 997
<b>Série D</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	36 819	46 212
Nombre de parts émises	1 849	2 264
Nombre de parts réinvesties	574	476
Nombre de parts rachetées	(2 918)	(11 218)
Nombre de parts à la clôture	36 324	37 734
<b>Série F</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	120 801	118 801
Nombre de parts émises	32 070	24 801
Nombre de parts réinvesties	1 799	1 135
Nombre de parts rachetées	(14 472)	(30 056)
Nombre de parts à la clôture	140 198	114 681
<b>Série O</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	807 008	805 456
Nombre de parts émises	83 633	112 829
Nombre de parts réinvesties	13 474	11 102
Nombre de parts rachetées	(48 577)	(118 126)
Nombre de parts à la clôture	855 538	811 261

### Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC	1,8	1,9
Portefeuille prudence d'obligations RBC	0,6	0,7
Fonds prudent de croissance et de revenu RBC	0,5	0,6
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	3,2	2,9
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	2,3	2,2
Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC	1,8	1,9
Portefeuille de retraite 2020 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2025 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2030 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2035 RBC	0,1	0,1

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Portefeuille de retraite 2040 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2045 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2050 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2055 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2060 RBC	–	–
Solution de revenu de retraite RBC	–	–
Portefeuille équilibré sélect RBC	–	–
Portefeuille équilibré choix sélect RBC	0,2	0,2
Portefeuille prudence choix sélect RBC	0,1	0,1
Portefeuille de croissance choix sélect RBC	–	–
Portefeuille prudence sélect RBC	28,7	30,8
Portefeuille de croissance sélect RBC	0,9	0,7
Portefeuille prudence élevée sélect RBC	12,2	13,3
Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC	0,5	0,5
Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC	1,7	1,6
Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC	0,3	0,3
Total	55,1	58,0

### Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2023	Actif	Passif
<b>Montants bruts – actifs (passifs)</b>	<b>619</b>	–
<b>Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière</b>	–	–
<b>Montants nets présentés dans les états de la situation financière</b>	<b>619</b>	–
<b>Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation</b>	–	–
<b>Montant donné (reçu) en garantie</b>	–	–
<b>Montant net</b>	<b>619</b>	–

31 décembre 2022	Actif	Passif
<b>Montants bruts – actifs (passifs)</b>	<b>1 245</b>	–
<b>Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière</b>	–	–
<b>Montants nets présentés dans les états de la situation financière</b>	<b>1 245</b>	–
<b>Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation</b>	–	–
<b>Montant donné (reçu) en garantie</b>	–	–
<b>Montant net</b>	<b>1 245</b>	–



Le 30 juin 2023

## 1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 août 2023.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Bourse NEO (la « Bourse NEO »), selon le cas. La TSX et la Bourse NEO sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

## 2. Période

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022, le cas échéant, et pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

### 3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et IAS 34 Information financière intermédiaire publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

#### Classement et évaluation des actifs et des passifs

**financiers et des dérivés** Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

#### Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état

de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

**Classement des parts rachetables** Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

**Entités structurées non consolidées** Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Le 30 juin 2023

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

**Détermination de la juste valeur** La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

*Niveau 1* – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

*Niveau 2* – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

*Niveau 3* – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

*Actions* – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

*Titres à revenu fixe et titres de créance* – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

*Placements à court terme* – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

*Options* – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Le 30 juin 2023

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

*Bons de souscription* – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

*Contrats à terme normalisés* – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

*Contrats à terme de gré à gré* – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

*Swaps de rendement global* – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

*Swaps de taux d'intérêt* – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

*Swaps sur défaillance* – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

*Fonds sous-jacents* – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date

Le 30 juin 2023

d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

*Évaluation de la juste valeur des placements* – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

**Trésorerie** La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

**Comptes sur marge** Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

**Monnaie fonctionnelle** À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC,

le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

**Conversion des devises** La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

**Évaluation des séries** Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Le 30 juin 2023

**Opérations de placement** Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

**Comptabilisation des revenus** Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

**Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part** L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

**Frais de rachat anticipé** Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

**Devises** Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	CNH/CNY – Renminbi chinois
BRL – Real brésilien	COP – Peso colombien
CAD – Dollar canadien	CZK – Couronne tchèque
CHF – Franc suisse	DKK – Couronne danoise
CLP – Peso chilien	DOP – Peso dominicain

EGP – Livre égyptienne	NZD – Dollar néo-zélandais
EUR – Euro	PEN – Nouveau sol péruvien
GBP – Livre sterling	PHP – Peso philippin
HKD – Dollar de Hong Kong	PLN – Zloty polonais
HUF – Forint hongrois	RON – Leu roumain
IDR – Rupiah indonésienne	RSD – Dinar serbe
ILS – Nouveau shekel israélien	SEK – Couronne suédoise
INR – Roupie indienne	SGD – Dollar de Singapour
JPY – Yen japonais	THB – Baht thaïlandais
KRW – Won sud-coréen	TRY – Nouvelle livre turque
MXN – Peso mexicain	TWD – Nouveau dollar taïwanais
MYR – Ringgit malais	USD – Dollar américain
NOK – Couronne norvégienne	ZAR – Rand sud-africain

**Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds** Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

#### 4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

##### *Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif*

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

#### 5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

#### **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Le 30 juin 2023

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

#### **Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

#### **Autre risque de prix**

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

## **6. Impôt**

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au

rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2



Le 30 juin 2023

de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

## 7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

## 8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

### *Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille*

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services

de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la

Le 30 juin 2023

mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

#### **Sous-conseillers**

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC

Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC

Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)

Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay\*

Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)\*

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)\* (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)\* (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)\*

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)\* (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)\* (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)\*

Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)\*

Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay\*

Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)\*

Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)\*

Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)

Le 30 juin 2023

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)  
 Fonds international de croissance de dividendes RBC  
 Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)  
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)  
 Fonds d'actions européennes RBC  
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC  
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)  
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC  
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC  
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC  
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC  
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC  
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC  
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC  
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC  
 Fonds d'actions mondiales RBC  
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC  
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC  
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC  
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)  
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC  
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)  
 Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)\* (pour une partie du fonds)  
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North  
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

\* Avant le 1<sup>er</sup> avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)  
 Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)  
 Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)  
 Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)  
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)  
 Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)  
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC  
 Fonds d'actions chinoises RBC  
 Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Fiduciaire**

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Placeurs**

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

#### **Dépositaire**

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Agents chargés de la tenue des registres**

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Le 30 juin 2023

**Courtiers**

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

**Agent de prêt de titres**

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

**Administrateur d'hypothèques**

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

**Autres opérations entre parties liées**

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

*Opérations entre parties liées*

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

*Opérations entre fonds*

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le

gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

**9. Changements dans la présentation des états financiers**

En raison d'un changement de système comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les fonds ont modifié la présentation de certains postes liés au coût des placements avec amortissement d'escomptes ou de primes. Les escomptes sur les placements à court terme sont dorénavant amortis sur le coût des placements, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en tant qu'intérêts à recevoir. De plus, les escomptes et les primes liés aux obligations coupons détachés convertibles sont aussi amortis sur le coût des placements. Les données comparatives n'ont pas été reclassées, car les informations requises pour le faire ne sont pas disponibles. En raison de ce changement de présentation, pour la période close le 31 décembre 2022, les montants relatifs aux obligations coupons détachés convertibles qui étaient auparavant comptabilisés au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » sont désormais comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global et le poste « Intérêts à distribuer » du tableau des flux de trésorerie fait maintenant l'objet d'un ajustement sans effet sur la trésorerie. Les postes qui étaient auparavant ajustés étaient « (Augmentation) diminution des débiteurs » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » dans le tableau des flux de trésorerie. Les changements dans la présentation des placements à court terme n'ont eu aucune incidence sur l'état du résultat global.

**10. Révision des données comparatives**

Les données comparatives de l'état des variations de la valeur liquidative et de l'état du résultat global du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC ont été révisées pour tenir compte de la transformation de la série F en série I. Auparavant, les montants de la série F étaient présentés de façon distincte. Ils ont été ajustés pour refléter la transformation de cette série en série I sur une base combinée.